

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

PREMIÈRE ANNÉE. — 1871-1872
1872-73



LYON
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE
RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—
1873

Enfin, M. Allard signale, sur l'indication de M. Verlot, l'abondance aux environs de Gap, du *Ceratocephalus falcatus*, qui, depuis quelques années, ne se rencontre presque plus à Villeurbanne, où les botanistes lyonnais avaient coutume de l'y récolter.

SÉANCE DU 22 AOUT 1872

Admission de M. Maurice et de M. de St-Hilaire.

Lecture par M. le Président d'une lettre de M. Méhu adressée à M. Cusin et renfermant diverses considérations sur l'avenir de notre Société, sur les moyens à employer pour favoriser son développement et assurer sa vitalité.

Nomination de la Commission de permanence chargée, pendant les vacances, de la rédaction et de la publication de la circulaire ; (mêmes membres que pour la Commission nommée à la dernière séance.)

M. le président donne lecture du projet de règlement définitif préparé par la Commission ; cette lecture est suivie de la discussion des articles ; à la suite d'une discussion générale, le projet est adopté sans modification.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1872

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il examine les questions suivantes : Travaux de la Société pendant les dernières vacances, travaux de la Commission de publication, circulaire, appel aux correspondants, fondation d'un laboratoire de physiologie végétale.

Admission de M. Cariot.

Discussion sur le but, la nature des conférences instituées par la Société, leur publicité, le local, etc.

Communications :

1° M. Morel fils (de Vaise), a rencontré, pendant ces vacances, l'*Alyssum incanum*, dans les environs de Pont-d'Ain ; il paraissait y être spontané ;

2° M. Vivian-Morel signale, à la Cité Lafayette, le *Stachys arvensis* ; M. Cusin avait déjà trouvé cette plante, sur les indications d'Estachy et de Chabert, dans les mêmes localités (Pré de la Vache), mais il y a déjà quelques temps de cela et ne l'y avait pas revu depuis.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE.

Admission de MM. Cardonna, Morand, Raverat, Galien Mingaud, D^r Fousset, C. Rongier.

Communication de M. le président sur la question de l'espèce : Avant de publier notre Catalogue il est bon, pense M. Debat, de s'entendre sur ce que l'on appelle *espèces, formes critiques*. Après avoir donné la définition métaphysique de l'espèce, M. Debat signale les différentes variations dont elle peut être affectée sous certaines influences de sol, de climats, etc., *variations* pouvant aboutir à des *variétés* si elles sont assez profondes, à des *races* si ces *variétés* sont assez constantes ; mais est-il possible de déterminer actuellement quel est, parmi ces variations, le type de l'espèce ? Non, il faudrait pour cela connaître la forme primordiale ; dans l'impossibilité d'y arriver, nous sommes réduits à chercher une solution dans les faits actuels. Or, l'observation des faits nous montre que certaines formes sont plus constantes que d'autres ; il faut se borner à le constater, sans donner une définition de l'espèce qui soulèverait toujours des discussions.

M. Debat propose donc de mettre en tête de l'ouvrage que la question de l'espèce est réservée et que le Catalogue comprendra :

- 1° Les formes permanentes à caractères constants ;
- 2° Les variétés bien constatées ;
- 3° Enfin les formes douteuses.

M. Méhu prend alors la parole et, dans une improvisation claire et élégante, expose ce qui suit :

« La notion de l'espèce est depuis longtemps, dit-il, pour les naturalistes un sujet de controverse, mais jamais on n'a cherché avec tant d'ardeur à résoudre cette délicate question. Les uns soumettent les plantes à la culture et admettent comme espèce légitime toute forme irréductible (École moderne : MM. A. Jordan, Boreau, Timbal-Lagrave...), d'autres qui attachent moins d'importance aux résultats d'une culture limitée nécessairement à une expérience de quelques années, cherchent le critérium de l'espèce dans un autre ordre de faits ; ils s'adressent aux caractères histologiques et pensent trouver dans l'organisation intime des tissus de la plante la confirmation de leurs vues théoriques (MM. Chatin, Duval-Jouve, Eugène Fournier...). — Les principes que quelques observateurs (MM. François Crépin, Duval-Jouve...) s'efforcent de dégager de l'étude des *Variations parallèles* et de la *Solidarité des caractères* me semblent avoir une grande portée.

« Je ne sais si tous ces efforts combinés produiront bientôt sur cette grave question l'entente désirée, mais il est certain que jamais, autant qu'à l'heure présente, la recherche n'a été ardente et la lutte passionnée.

« Qu'un auteur, dans sa préface, expose ses convictions et défende les idées qu'il adopte, c'est pour lui presque une nécessité. Sa profession de foi, du reste, l'engage seul. — La Société de botanique de Lyon n'a pas à se soumettre à une pareille obligation. Ne pouvant résoudre la question en litige au gré de ses membres, puis qu'ils professent des opinions différentes, elle doit la réserver.

« Le Catalogue que la Société se propose de dresser ne peut pas être, d'ailleurs une œuvre définitive, mais plutôt un ensemble de faits, nombreux et bien constatés, pour servir à l'établissement d'une Flore de la région lyonnaise. Il n'est donc pas nécessaire, si l'on se place à ce point de vue, de poursuivre cette polémique ni de prendre parti dans le débat. Chacun se préoccupera seulement, en apportant un fait nouveau au trésor commun, de l'exprimer avec la plus grande exactitude en empruntant à la nomenclature le nom qui traduit de la façon la plus fidèle le fait observé. C'est ainsi qu'on devra préférer à la nomenclature linnéenne les désignations de l'école moderne toutes les fois que ces noms pourront être appliqués avec certitude, car ils auront l'avantage d'exprimer un fait avec plus de rigueur et de précision. La question de la légitimité de l'espèce ne sera en aucune façon préjugée.

« Ces réserves, en pareille matière, ne sont pas, du reste, sans précédents. Pour ne citer que des exemples récents, M. J. Paillot dans son *Flora sequanica exsiccata* et M. J.-B. Verlot dans son *Catalogue de la Flore du Dauphiné* font des restrictions analogues. »

M. Debat est, au fond, du même avis que M. Méhu ; il est d'accord avec lui pour ne pas donner de définition de l'espèce ; il demanderait seulement qu'on indiquât que telle forme est constante, que telle autre l'est moins, sans préjuger si c'est, oui ou non, une espèce.

La discussion continue et la suite en est mise à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Communications et rapports sur les herborisations :

1° M. Vivian-Morel signale aux environs de Lyon, sur le talus du fort de Villeurbanne, le *Plantago coronopus*, espèce méridionale que M. Cusin a rencontré déjà sur les bords du Rhône.

Le même sociétaire lit ensuite un rapport sur une excursion

botanique faite dans le Jura au mois d'août dernier ; ce rapport appelle surtout l'attention sur les altitudes extrêmement basses auxquelles on peut rencontrer des espèces montagnardes qu'on ne trouve habituellement qu'à des altitudes plus élevées, tels sont : *Saxifraga aizoon*, *Gentiana ciliata*, *germanica*, etc., rencontrés à la base du premier plateau ; M. Morel signale surtout le *Saxifraga sponhemica*, Gmel., trouvé aux roches de Beaume, près de Lons-le-Saunier, seule localité française connue jusqu'ici.

M. Magnin confirme ces observations, en ajoutant quelques localités du Jura indiquées par Michalet.

2° M. Méhu fait une communication sur le *Gnaphalium pilulare*, Wahl. ; ce Gnaphale ne diffère du *Gn. uliginosum* que par ses akènes muriqués ; M. Méhu doit revenir sur cette question dans une communication qui paraîtra plus tard.

3° M. Magnin présente à la Société une variété curieuse du *Schizophyllum commune*, Fr., décrite par Grognot (Fl. cryptog. de Saône-et-Loire) sous le nom de *multifidum* ; les laciniures dichotomiques des bords du chapeau sont quelquefois tellement développées qu'on prendrait cette variété pour une Clavaire.

4° Communication de plusieurs mousses récoltées ces jours derniers par M. Saint-Lager, parmi lesquelles nous remarquons le *Diphyscium foliosum*.

M. Debat annonce ses conférences sur les mousses.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1872.

Admission de M^{me} Rondel et de M. H. Peschier.

M. Trabut donne lecture d'un compte-rendu de l'herborisation qu'il a faite avec M. Corcellet, de Revel aux lacs Doménon, les 29 et 30 août dernier ; en voici des extraits :